RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2022

Fonctionnement de l'asbl

- Au cours de l'année 2022, les réunions du conseil d'administration se sont tenues aux dates suivantes: 10/01, 12/02, 24/02(extraordinaire), 02/04, 07/05, 25/05 (par mail), 25/06 (dans la foulée de l'AGO), 10/09, 24/09, 21/10, 3/12(dans la foulée de l'AGE). Des réunions intermédiaires d'une partie du conseil se sont également tenues pour rédiger les prises de position relatives aux demandes de permis de bâtir et dans le sous-groupe Espaces Verts -
- L'AG ordinaire s'est tenue 25 juin 2022 Une A.G extraordinaire s'est tenue le 3 décembre 2022 Les procès verbaux de ces A.G. sont joints à ce rapport.
- Trois «Lettres de SAMons» ont été adressées aux membres en cette année 2022.

Réactions à des projets ou demandes de permis de bâtir

1) Projet « Nova Mons »

Pour mémoire, le projet immobilier, sur le site des anciens bâtiments Belgacom à la place de Bootle, développé en 2020 prévoyait la construction de 6 immeubles, 133 appartements, 94 kots pour étudiants, trois cellules Horeca, une cellule commerciale, 6 unités de services, un immeuble de bureaux et trois niveaux de sous-sol communs dont deux de parking. Aucune séance d'information n'ayant été organisée pour le public dans le cadre de l'enquête, une réunion fut mise sur pied par SAMons pour permettre aux habitants d'entendre les promoteurs.

SAMons fut invité à participer à la réunion de concertation,organisée par la Ville suite à la contestation déposée. L'association déposa plus tard un recours auprès du gouvernement wallon contre le projet de nouvelles voiries, recours rejeté.

SAMons renouvela son opposition au projet tel que conçu dans une deuxième enquête en 2021 afin que soit respectée l'identité de la ville et du quartier.

Parallèlement, le collectif « Cœur urbain de Mons » initié par les habitants du quartier- dont un membre du CA- se manifesta activement sans réaction du côté des autorités.

Fin janvier 2022 une réunion spécifique au projet fut organisée afin de préparer la position à adopter par SAMons suite à une invitation de la Ville de participer le 8 février à une réunion. Il est ressorti de celle-ci que les autorités communales se disaient prêtes à écouter l'association et revoir le projet mais en spécifiant que la marge de manœuvre était très étroite, l'examen des propositions de SAMons devant se faire en tenant compte de la rentabilité du projet.

L'association insista notamment sur la nécessité de structurer les espaces publics et l'aspect mobilité. Une invitation à produire des esquisses pour une future réunion fut également lancée à SAMons, traduisant une volonté de maintenir le contact avec celle-ci.

Le 24 février, suite au recours du demandeur contre la décision du gouvernement wallon annulant le permis délivré par le fonctionnaire délégué (sur base des aspects formel et juridique) une nouvelle réunion se tient afin d'examiner les suites possibles à ce recours et l'attitude à adopter. On décide à ce stade de ne pas agir, le seul intérêt d'intervenir étant psychologique.

Le 2 avril, suite à une rencontre de représentants de SAMons avec les promoteurs, on apprend que le projet n'est actuellement plus rentable et qu'on envisage le maintien d'une partie du bâtiment existant et que les espaces publics seraient inchangés,. SAM a réitéré qu'il ne marquait pas une opposition de principe au projet mais souhaitait voir d'une part une réutilisation possible du bâtiment afin de réduire l'impact de celui-ci sur les dépenses énergétiques et sur le voisinage et d'autre part un examen du quartier pour examiner la mutualisation possible de parkings. Si le projet porte sur des bureaux il importe que l'on examine leur conception dans une perspective de transformation en logements.

En septembre on apprend qu'après avoir mené des consultations et pris en compte les nouvelles conditions économiques, le promoteur envisage un projet plus raisonnable conservant les bâtiments.

Cette position sera confirmée plus tard, lors d'une nouvelle rencontre, avec notamment le maintien d'une grande partie du bâtiment côté rue Boulangé de la Hainière qui resterait voirie de circulation, la recréation de la place, le maintien de l'ancien hôtel du téléphone et la démolition- reconstruction au-delà, avec une majorité de bureaux, quelques appartements et des kots.

2) Projet Belfius

Le projet développé en 2021, visant la suppression de l'agence actuelle, à l'avenue d'Avesnes, et prévoyant un important développement de l'habitat et de services avait suscité de nombreuses réactions de la population voisine. Le dossier de création et modification de voirie avait suscité un recours des habitants et de SAMons. Suite au refus de permis sur ce projet, un deuxième projet fut introduit par le demandeur et le permis délivré..

Une réunion des riverains tenue le 6 juillet 22 fut relatée sur TéléMB et un manifeste élaboré avec l'aide de l'association -relevant notamment l'absence de plan d'alignement- furent suivis d'une rencontre avec l'échevin de l'urbanisme le 14 septembre.

Le permis sera délivré par la Ville en septembre et un nouveau recours sera introduit par les habitants le 18 octobre auquel l'association se joindra.

3) Transformation de l'ancien bâtiment Fortis à l'avenue Frère-Orban

Le bâtiment acheté par Thomas et Piron était destiné, après travaux, à l'UMons. Les travaux se sont poursuivis durant l'année 2022 et l'année académique 2022-23 a vu s'installer la faculté de droit dans le bâtiment dénommé « Rosa Parks ». Des services de la Ville (Travaux et Urbanisme) s'y sont également installés provisoirement.

4) Projet angle avenue Maistriaux et boulevard Kennedy

Le projet prévoit une centaine de kots et quelques appartements. SAMons avait réagi notamment au sujet de l'alignement à rue, considérant que le carrefour est un des plus pollués de la ville, et au sujet de l'habitabilité réduite à 12 m². Le projet s'est poursuivi sans modification au cours de l'exercice 2022.

5) Projet FAU

Pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants l'institution avait imaginé un projet de construction d'un nouveau bâtiment avec bardage métallique et grands espaces vitrés dans le périmètre situé à l'arrière du bâtiment actuel de la rue d'Havré. Le projet avait fait l'objet d'une demande de permis unique et SAMons avait fait connaître ses objections (no-

tamment l'impact sur les propriétés voisines, l'absence de végétation...) Une nouvelle mouture fut soumise à l'enquête publique en janvier 2022 et SAMons réitéra ses remarques considérant que le projet ne répondait pas aux objections.

Le permis sera refusé à la FAU qui décidera ensuite de s'orienter vers la rénovation d'un bâtiment existant.

6) Projet à l'angle de la rue Masquelier et de la rue des Canonniers

chéologues, sollicité également par l'association.

Le SPW a décidé de regrouper ses services à cet endroit. Le projet initial dont le bâtiment sera de basse énergie, est passé de 12.000 m² à 9.000m² avec parking en sous-sol. Les travaux entamés furent interrompus suite aux découvertes de sépultures (de l'ancienne abbaye du Val des Ecoliers) puis ont repris après une prolongation du délai laissé aux ar-

7) Autres projets envisagés

Casemates

Un promoteur flamand a acheté les casemates à la Région Wallonne (celle-ci se réservant deux gaines) et envisagerait des activités culturelles et commerciales. Le projet prévoirait des réaménagements respectant le bâtiment mais avec une superstructure nouvelle à usage de restaurant, le reste de la toiture serait verdurisé.

Projet de transformation du bâtiment à l'angle de la rue des Canonniers et de la place Nervienne

Le projet prévoit une transformation du bâtiment pour y réserver d'une part des bureaux aux deux premiers étages(pour la mutuelle) et le reste en kots d'étudiants

8) Aménagement d'espaces publics

Le square Saint-Germain

Entamés en 2021 les travaux visent l'aménagement d'un nouvel escalier et de nouveaux cheminements ainsi que les ferronneries entourant le square et comportent de nouvelles plantations. Grâce à l'intervention d'un membre un vieux Sophora fut épargné et complété par de nouvelles plantations.

Le square Roosevelt

Après la réfection de la rampe Sainte-Waudru et le réaménagement du square Saint-Germain, la ville a annoncé son intention de réaménager le square Roosevelt fin 2021 et de mener une consultation citoyenne ; celle-ci fut toutefois limitée à des aspects réduits du projet. <u>La place Nervienne</u>

Pour renforcer la mobilité la création d'un parking souterrain était initialement prévue à cet endroit mais le projet évolua vers la requalification urbaine de l'esplanade et des voiries attenantes. Les travaux de la place sont annoncés pour 2023.

Biodiversité

La Commission Biodiversité s'est réunie à diverses reprises au cours de l'année et diffuse des documents visant à récolter un maximum d'intérêt. La page « facebook » a été adaptée au cours de l'exercice afin d'intégrer la documentation spécialisée et le nouveau logo sous le nom « Biodiversité et cadre de vie »

Une conférence sur les parcs et jardins est envisagée parmi les activités projetées.

Publication

Le livre « <u>Un autre jour, une autre heure</u> » est sorti fin mars 2022. Une campagne promotionnelle avait été réalisée fin novembre 2021 avec ouverture des souscriptions.

Le prix de vente du livre a été fixé à 39 euros (35 euros en souscription).

Une présentation de celui-ci s'est tenue le 29 juin lors d'une séance ouverte aux invités des deux associations finançant l'édition (Montois-Cayaux et SAMons).

De nombreux articles ont évoqués la publication dans la presse et sur facebook.

Des contacts pris en vue d'une exposition déboucheront sur le projet d'une présentationconcert à Arsonic en 2023.

Les Prix de SAM

- Le « Prix Marcel Save »

Après une mise en suspens de l'organisation suite à la pandémie, la procédure a repris en 2022 et donnera lieu à une remise de prix en 2023.

- Le prix de SAM

Deux nouvelles orientations sont retenues pour le prochain exercice: les réalisations au-delà du centre d'une part et le patrimoine « vert » d'autre part.

Site Web et Media

- Le renforcement du site Web accessible via le nom « SAMons » s'est poursuivi en développant la visibilité de l'association et la communication vers le public.Le groupe « media » s'est mis en place sur le sujet.

Conférences

Des dispositions sont adoptées en vue de reprendre l'organisation de conférences et d'ouvrir celles-ci aux étudiants. Des rencontres ont été prévues à cet effet avec des délégués de l'université pour les sensibiliser d'une part au prix M.Save et d'autre part aux thèmes qu'il est prévu de développer lors des conférences.

Parmi les thèmes retenus : les jardins historiques, la politique immobilière de l'université... Les conférences seront prévues un jeudi soir afin de pouvoir toucher les étudiants.

Visite

Une visite culturelle s'est tenue le 15 octobre à Lille dans le cadre de Lille 3000 avec visite de l'exposition organisée au Tri postal sur le thème « VILLES VIVANTES , histoire de réconciliation entre ville et nature »
